
"LA RACE SUPÉRIEURE"

La Race supérieure, la nouvelle brochure de l'*Action française*, vient à peine de paraître et 5,000 exemplaires déjà en ont été vendus.

La Race supérieure contient le texte de la conférence du R. P. Louis Lalande et de l'allocation de Mgr Béliveau, prononcées au Monument National, le 19 février dernier. Elle se vend 10 sous l'exemplaire, \$1 la douzaine, \$8 le cent, \$70 le mille, port en plus. Adresser les commandes au secrétariat de la *Ligue des Droits du français*, 32, Immeuble de la *Sauvegarde*, Montréal.

Aimons les oiseaux ils nous rejouissent par leurs chants

ORTHOGRAPHE DES NOMS GÉOGRAPHIQUES

LA COMMISSION DE GÉOGRAPHIE DE QUÉBEC

Québec, janvier 1919.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la Commission de Géographie de Québec a fixé l'orthographe des noms géographiques qui suivent, et que sa décision a été ratifiée par l'honorable ministre des Terres et Forêts.

Voici ces noms :

Témiscamingue, au lieu de "Témicaming".

Escalana, rivière, au lieu de "Oscalana", tributaire du Saint-Maurice.

Mistigouèche, rivière de Bonaventure, au lieu de "Mistigougèche".

Mackay, lac, au lieu de lac des "Sucreries", dans le voisinage du canton de Labelle.

La Tabatière, poste de pêche, dans le canton de Boishébert, comté de Saguenay.

Scauménac, rivière, située dans le canton de Nouvelle, au lieu de "Escouminac".

Escuminac, rivière, dans le canton Angers, Bonaventure, au lieu de Skiminac.

Checatika, baie et poste de pêche, dans les cantons de Brouage et de Marsal, au lieu de Shécatika.

Rivière aux Eclairs, au lieu de rivière du lac Batiscan, dans le comté de Québec.

Rivière Desrosiers, comté de Drummond, au lieu de Elisabeth.

Rivière Francœur, au lieu de Little River, dans le comté de Drummond.

La Commission a également décidé que lorsqu'il s'agit de désigner un canton, celui-ci doit être suivi de la préposition *de*, et que l'on doit écrire : canton de Matane, au lieu de canton Matane ; canton de Ristigouche, au lieu de canton Ristigouche, etc.

Copie de ces différentes décisions est transmise aujourd'hui même à tous les sous-ministres et aux différents chefs de service des départements. La Commission désireuse d'arriver à l'uniformité des dénominations géographiques par toute la province, entretient l'espoir que les chefs de service de tous nos départements voudront bien communiquer ces décisions à leur personnel, avec prière de s'y conformer.

EUG. ROUILLARD,

Secrétaire.

Protégeons les petits oiseaux, ce sont les meilleurs amis de l'agriculture